



**CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
SÉANCE DU 6 AVRIL 2026**

— COMPTE-RENDU INTÉGRAL —

Le lundi 6 avril 2026 à onze heures, les membres du conseil du 13ème arrondissement de Paris se sont réunis dans la salle des Fêtes de la Mairie du 13ème arrondissement, sur convocation adressée individuellement à chacun des conseillers le 30 mars 2026 par M. le Maire de Paris et affichée à la porte de la mairie, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et notamment des articles L.2122-4, L.2122-7, L.2122-7-2, L.2122-8, L.2122-10, L.2122-13, L.2122-15, L.2511-25, L.2511-25-1,

Un exemplaire de cette convocation a été affiché dans la mairie d'arrondissement, le

Cette convocation comporte l'ordre du jour suivant :

- Élection du Maire d'arrondissement
- Détermination du nombre d'adjoints
- Élection des adjoints.

Étaient présents :

Mme Bérangère AÏCHOUN-BAPTISTE, M. Jean-Noël AQUA, Mme Marie ATALLAH, M. Aïmane BASSIOUNI, Mme Annah BIKOULOULOU, M. Vincent BOULET, M. Jérôme COUMET, M. Alexandre COURBAN, Mme Coralie DECLERCQ, Mme Sylve DENIZET, M. Emmanuel DIALLO, Mme Seindé DOUCOURE, Mme Valentine DUONG, M. Stéphane FERRIER, Mme Marie-Dominique GASNIER, Mme Agathe GAUTHERON, M. Florent GAUTIER, M. Mathis GROSSNICKEL, Mme Ghizlaine GUESSOUS, M. Antoine GUILLOU, M. Christophe HENOCQ, M. Kais IDRIS, Mme Rym KARAOUN-GOUEZOU, Mme Johanne KOUASSI, Mme Morgane LACOMBE, Mme Nathalie LAVILLE, M. Erwan LE BIHAN, M. Jungmyung LIM, Mme Pegah MALEK AHMADI, Mme Marie-Pierre MARCHAND, M. Jean-Baptiste OLIVIER, Mme Martine OLLIÉ, M. Christophe PRUDHOMME, M. Raphaël QNOUCH, Mme Marie-

José RAYMOND-ROSSI, M. Tom ROUFFIO, Mme Juliette SABATIER, Mme Zoé SALARIS, M. Habib SHOUKRY, M. Serge TOKA, M. Daniel TRAN, Mme Rajah ZAGHDOUD

Était absente :

- Mme Marion BOTTOU

M. Christophe HENOCQ, doyen d'âge, conformément à l'article L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, procède à l'appel nominatif des Conseillers présents, constatant que le quorum est atteint, ouvre la séance à onze heures.

Le Conseil a désigné à l'unanimité comme secrétaires de séance : Zoé SALARIS et Mathis GROSSNICKEL.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Christophe HENOCQ, Maire du 13^e arrondissement

M. Christophe HENOCQ : Avant toute chose, je voudrais féliciter mesdames les conseillères d'arrondissement et messieurs les conseillers pour leur élection. La période de l'élection municipale est achevée. Je voudrais en premier lieu féliciter les agents de la ville qui ont géré l'organisation et la gestion des scrutins, qui a été un travail important. Mes félicitations et remerciements vont aussi à toutes les personnes volontaires pour la tenue des bureaux de vote, présidents, assesseurs et scrutateurs qui ont aussi permis le bon déroulement des opérations électorales.

Je cumule deux caractéristiques qui peuvent paraître contradictoires. La première, c'est que je suis néophyte puisque c'est aujourd'hui la première fois que j'assiste à un conseil municipal en étant membre de ce conseil. La deuxième caractéristique, c'est que j'en suis le doyen. C'est à ce titre que je préside la première partie de ce conseil. C'est pour moi un double honneur. J'espère me montrer à la hauteur de la tâche.

Maintenant, je voudrais revenir aux élections. La nouveauté cette année, pour l'élection municipale, est le changement de scrutin. Il y avait deux élections. D'abord, l'élection d'arrondissement. De ce point de vue-là, le 13^{ème} arrondissement a fait figure d'exception dans la mesure où c'est le seul arrondissement de Paris qui a vu la victoire d'une liste de gauche unie dès le premier tour. Il s'agit selon moi d'une reconnaissance de la population du 13^{ème} arrondissement pour le travail, l'action de Jérôme COUMET, le maire sortant, et de ses équipes. Cette reconnaissance, qui était perceptible sur le terrain pendant la campagne, s'est concrétisée dans les urnes.

Ensuite, il y a l'élection parisienne. On se souvient que la loi dite PLM a été votée et promulguée pendant l'été 2025, c'est-à-dire quelques mois avant l'élection. Cette précipitation n'était certainement pas exempte d'arrière-pensées électorales. Je trouve que c'est une belle ironie de l'histoire de voir que les trois plus grandes villes de France ont reconduit des majorités de gauche à leur tête, et en particulier Paris. Puisque contrairement à ce qui était annoncé – on annonçait un scrutin serré –, la liste portée par Emmanuel GRÉGOIRE, candidat socialiste, a largement remporté la mairie.

J'en ai terminé pour ma petite allocution.

Le quorum étant atteint, nous allons procéder au vote de la première délibération.

13202604 Désignation des secrétaires de séance

M. Christophe HENOCQ : Il s'agit d'élire les deux secrétaires de séance qui participeront aux opérations de dépouillement. La tradition veut que ce soit les deux plus jeunes du conseil d'arrondissement, en l'occurrence Zoé SALARIS et Mathis GROSSNICKEL.

Je vous propose de voter à main levée.

POUR : 40

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2 (M. OLIVIER ET MME OLLIE)

NPPV :

LES SECRÉTAIRES DE SÉANCE SONT ÉLUS A L'UNANIMITÉ

13202605 Élection du Maire du 13^{ème} arrondissement

M. Christophe HENOCQ : Nous passons à l'élection du maire du 13^{ème} arrondissement. J'invite maintenant le conseil à procéder à l'élection du maire. Je rappelle qu'en application des articles L2122-4 et L2122-7 du Code général des collectivités territoriales, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'obtient la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

En application des dispositions des articles L2511-25 et L2122-4-1 du Code général des collectivités territoriales, le maire d'arrondissement est élu parmi les conseillers de nationalité française.

Je vais ouvrir une séquence de prise de parole individuelle ou au nom de groupes, ou éventuellement pour annoncer une candidature à la fonction de maire.

Je donne la parole à Madame Pegah MALEK AHMADI.

Pegah MALEK AHMADI : Bonjour à tous. Avant toute chose, je tiens à remercier les électeurs qui m'ont accordé leur confiance dans le cadre de cette élection et qui m'ont permis d'être élue conseillère d'opposition à la mairie du 13^{ème} arrondissement, ainsi que les militants qui ont été engagés sur ma campagne.

J'ai mené cette campagne électorale en étant enceinte et chaque jour était une épreuve physique donc vraiment, merci à l'équipe qui a été mobilisée à mes côtés. Les conditions dans lesquelles j'ai fait cette campagne ne font que décupler ma détermination à rendre le mandat qui m'est accordé aujourd'hui le plus utile possible pour les habitants du 13^{ème} à travers des avancées concrètes.

Le 13^{ème} est l'un des arrondissements qui comptent le plus de logements sociaux au sens de la loi SRU. Les défis sont immenses pour tirer vers le haut et intégrer en particulier notre jeunesse. La priorité doit être à l'émancipation sociale. Cela passe notamment par une orientation différente des subventions accordées qui doivent se concentrer non pas seulement sur des loisirs, mais aussi sur la réussite professionnelle et scolaire. En matière de subventions, il faut aussi plus de mesure, puisque je rappelle que la dette de la ville est abyssale. Le 13^{ème} gagnerait aussi à bénéficier d'une plus grande offre culturelle.

Durant ma campagne, j'avais évoqué plusieurs projets pour lesquels je serai mobilisée durant mon mandat afin qu'ils aboutissent. J'espère qu'on arrivera à travailler en bonne intelligence, même si je suis dans l'opposition.

Plus largement, à l'échelle parisienne, en tant qu'élue d'opposition, je serai extrêmement vigilante sur la question des violences physiques et sexuelles dans le périscolaire, ainsi que sur la sécurité, la qualité de vie en général, notamment sur la sécurité et le logement, ainsi que sur la dette de la ville et son attractivité

économique.

Je tiens d'ailleurs à faire part de tout mon soutien aux familles touchées par le cauchemar du périscolaire parisien. Pour ce qui est de la sécurité, là encore je pense que de nombreuses mères de famille partageront ce constat : il faut une politique beaucoup plus volontariste. Le renforcement de la police municipale me paraît être une évidence et je continuerai à porter ce combat parmi d'autres. Je remercie à nouveau les électeurs pour leur confiance et encore une fois, également, les militants qui ont été mobilisés sur ma campagne. Puis j'adresse toutes mes salutations républicaines à l'ensemble des élus du conseil d'arrondissement du 13^{ème}.

Je vous remercie.

M. Christophe HENOCQ : Merci, Madame Pegah MALEK AHMADI. Je donne maintenant la parole à Monsieur Raphaël QNOUCH.

Raphaël QNOUCH : Monsieur le Maire, mes chers collègues, permettez-moi d'abord au nom de notre futur groupe de saluer votre élection. Elle se situe dans le suffrage universel et à ce titre, elle est pleinement légitime.

Mais reconnaître une légitimité, ce n'est pas s'effacer politiquement. C'est dans cet esprit de clarté que nous prenons la parole, aujourd'hui.

Nous sommes trois élus du groupe La France Insoumise dans cet arrondissement. Trois élus dans une ligne politique claire, assumée et ancrée dans les attentes populaires. Nous sommes une gauche de transformation, une gauche qui ne se contente pas d'accompagner le réel, mais qui veut le changer. Une gauche qui ne corrige pas à la marge, mais qui agit à la racine.

Car au fond, il faut choisir : gérer les injustices ou les combattre. C'est dans cette élection municipale, avec Christophe PRUDHOMME en tête de liste du 13^{ème} arrondissement et Sophia CHIKIROU, tête de liste parisienne, que nous avons défendu un projet précis : faire de la ville un droit et non un privilège, faire de l'écologie une politique de justice sociale, faire de la question du logement une priorité.

C'est sur cette base que nous nous situons aujourd'hui. Mais nous ne pouvons pas ouvrir cette mandature sans regarder lucidement un moment politique dans lequel nous sommes. Un climat s'installe, un climat nauséabond où l'on banalise des discours qui désignent, qui excluent, qui stigmatisent. Un climat où les idées d'extrême droite progressent, à peine masquées, et le plus souvent désormais assumées.

Monsieur le Maire, Bally BAGAYOKO, maire de Saint-Denis, a été élu avec le même score que vous, avec la même légitimité et vous avez vu comme nous les attaques racistes d'une violence inouïe qu'il a subies. Ce climat, nous ne l'acceptons pas. Nous combattons sans ambiguïté toutes les formes de discriminations, quelles qu'elles soient. Nous le disons clairement : face à l'extrême droite, face à son discours, la neutralité n'existe pas. On ne reste pas passif face à elle, on la combat.

Nous souhaitons que ce combat nous réunisse et soit partagé, parce qu'il va au-delà de nos clivages politiques, de nos différences et de ce que nous souhaitons également être et de ce que nous souhaitons que la politique soit.

Dans ce conseil municipal, nous serons une opposition de gauche, ce qui signifie que nous ne serons pas dans l'obstruction ni dans l'accompagnement docile. Nous serons dans l'exigence sur le logement, dans un arrondissement où trop de familles sont repoussées toujours plus loin. Exiger sur les politiques sociales dans un territoire marqué par de fortes inégalités, exiger sur l'écologie qui doit être populaire ou ne sera pas.

Nous soutiendrons tout ce qui ira dans le bon sens, mais nous dirons chaque fois que c'est nécessaire qu'il faut aller plus loin, qu'il faut aller plus vite et surtout qu'il faut aller plus juste. Nous voulons aussi redonner du sens à ce conseil. Un conseil d'arrondissement ne doit pas être un lieu où on entérine, seulement. Il doit être un lieu où l'on débat, où on sent que l'on se confronte, un lieu où la politique existe. Dans le 13^{ème} arrondissement, qui est un territoire populaire, divers, vivant, il mérite une ambition à sa hauteur et pas une gestion prudente.

Enfin, nous voulons dire une chose simple. À cette époque où beaucoup doutent, où beaucoup décrochent,

où nous concitoyens sont tentés par le repli et la résignation, notre responsabilité collective est claire : ne jamais s'habituer à l'injustice, ne jamais banaliser l'inacceptable, ne jamais renoncer à transformer le réel. Comme l'écrivait Jean JAURÈS : « Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire. » C'est ce courage que nous essayerons humblement d'avoir ici, tout au long de cette mandature. Je vous remercie.

M. Christophe HENOCQ : Merci, Monsieur Raphaël QNOUCH. Je vais maintenant donner la parole à Monsieur Jean-Baptiste OLIVIER.

Jean-Baptiste OLIVIER : Merci. La campagne est terminée, on ne va pas refaire le match. Je ne vais donc pas revenir sur tous les sujets qui ont été évoqués, pour certains découverts récemment et pour ma part, déjà évoqués depuis très longtemps dans cet hémicycle. Étant donné que nous sommes plus nombreux, nous serons ici pour tous les conseils d'arrondissement.

C'est une campagne qui a été difficile, que nous avons menée avec courage, avec toute l'équipe de Treize à cœur, avec les élus qui sont à côté de moi, Habib SHOUKRY et Martine OLLIÉ. C'est une campagne qui a montré que le projet que nous avons porté, le projet de changement que nous avons proposé aux habitants du 13^{ème} n'était pas attendu, et que la population majoritairement était satisfaite de ses conditions de vie et satisfaite de son maire.

Ce qui nous motive en tant qu'élus, c'est d'abord la satisfaction de la population. Je félicite Jérôme COUMET et ses équipes pour le résultat qui a été très clair dès le premier tour. Je n'ai pas d'animosité, on se connaît depuis suffisamment longtemps. Je reconnais – même si nos options, je ne vais pas dire qu'elles sont radicalement différentes, mais très différentes – l'engagement qui est le sien depuis plus de 20 ans, à plein temps, ce qui n'est pas mon cas. Nous ne sommes pas à armes égales. Son engagement pour la population s'est ressenti dans les urnes.

Voilà pour l'hommage. Maintenant, il va y avoir l'élection. Je ne serai pas cette fois-ci candidat à la mairie. Le résultat est trop net. Nous ne participerons pas au vote, bien sûr. Je souhaite bonne chance à l'équipe municipale. Je dis que je poursuivrais bien sûr avec l'équipe d'opposition le travail que nous avons mené au cours du mandat précédent. Un travail sans concession pour relever les problèmes, pour les identifier lorsque nous les repérons.

Je voulais dire aussi que cette campagne a été très difficile pour moi parce qu'elle s'est terminée par la disparition de Patrick TREMEGE, qui a été responsable de l'opposition avant moi, qui m'a passé le relais en 2018, qui avant cela avait été pendant de nombreuses années adjoint au maire de Paris. Ceci a été pour moi et pour notre équipe une très grande douleur. Je voulais lui rendre hommage aujourd'hui et vous annoncer qu'évidemment, je déposerai un vœu lors d'une prochaine séance de ce conseil d'arrondissement pour qu'il lui soit rendu hommage dans le 13^{ème} arrondissement. Je vous remercie.

M. Christophe HENOCQ : Merci, Monsieur OLIVIER. Je donne maintenant la parole à Monsieur Alexandre COURBAN.

Alexandre COURBAN : Je vous remercie, Monsieur le Président. Monsieur le Maire, mesdames et messieurs les élus, mesdames et messieurs, permettez-moi en tant que co-président du Groupe communiste du 13^{ème} arrondissement que j'ai l'honneur d'animer avec Rym KARAOUN-GOUEZOU quelques mots, et tout d'abord d'exprimer notre soulagement, le soulagement d'avoir vu la défaite de la droite, notre seul adversaire, et de l'extrême droite, notre seul ennemi.

Dès le lendemain du second tour, la droite a montré son véritable visage en poursuivant la casse du service public, de l'éducation à Paris et dans le 13^{ème}. Quant à l'extrême droite, elle a ciblé les nouveaux édiles racisés à l'image de Bally BAGAYOKO, maire de Saint-Denis, à qui nous apportons notre entier soutien et solidarité.

Notre groupe, qui compte, en plus de Jean-Noël AQUA et Vincent BOULET, une nouvelle élue Agathe GAUTHERON que je salue, apportera son soutien tout à l'heure à Jérôme COUMET. La victoire de la gauche unie et des écologistes nous oblige, parce que les attentes sont fortes. Ensemble et avec

toutes celles et tous ceux qui au cours du mandat, le souhaiteront, nous construirons un Paris populaire, un Paris de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, de la sororité. Un Paris de la liberté de vivre comme bon nous semble, quelle que soit notre culture, notre origine, notre classe sociale. Un pari de l'égalité réelle, ce qui suppose de l'action et du contrôle publics, des services publics et de la réglementation. Car nous savons que l'absence de règles bénéficie toujours aux plus forts.

Enfin, un Paris de la fraternité et de la sororité, ce qui suppose la diffusion de l'éducation et de la culture à toutes et tous, et le respect de l'autre au cœur de nos actions.

Enfin, pour finir, permettez-moi quelques mots du poète Robert DESNOS, intransigeant combattant de la liberté, mort à 45 ans, victime de la barbarie nazie. « Nous briserons la serrure et la clé, et encore la porte. Et tout sera simple et facile. Et si nous ne réalisons pas ces projets, d'autres hommes, d'autres femmes dans le futur les réaliseront. »

Je vous remercie.

M. Christophe HENOCQ : Merci beaucoup, Monsieur COURBAN. Maintenant, la parole est à Madame Morgane LACOMBE.

Morgane LACOMBE : Merci, Monsieur le Président. Merci, Monsieur le Maire. Chers collègues. En premier lieu, merci aux électrices et aux électeurs du 13^{ème} qui ont fait confiance à l'Union de la gauche et des écologistes dès le premier tour. Merci, cher Jérôme COUMET, d'avoir conduit cette liste d'union avec brio. L'équilibre des forces socialistes, écologiques, communistes et je n'oublie pas celle de la société civile nous a portés avec efficacité et enthousiasme tout au long de la campagne. Cette synergie a convaincu les habitants du 13^{ème} de la valeur de notre projet commun. Bien sûr, il y a notre bilan et les promesses tenues, mais c'est aussi la vision commune que nous défendons qui a emporté l'adhésion. Celle d'un 13^{ème} vivant, populaire, solidaire et innovant, bienveillant envers toutes et tous, quel que soit l'âge, l'histoire ou la trajectoire de vie. Un 13^{ème} où chacun peut trouver sa place et s'y épanouir.

Les nouveaux groupes constitutifs de la majorité représentent avec panache cette diversité, nous en sommes fiers. La diversité du 13^{ème} est et restera notre force.

Le 13^{ème} compte aussi désormais sur un groupe écologiste et social renforcé. Cela implique que nous répondions avec responsabilité aux fortes attentes des habitants sur les questions de santé environnementale, de justice sociale et de participation citoyenne.

L'écologie et l'adaptation au changement climatique seront plus que jamais au cœur de ce mandat. Les mesures d'égalité, de solidarité, d'insertion et de protection des plus démunis s'inscriront de fait dans une logique globale de protection de notre environnement. La demande a été clairement exprimée lors de ces élections au premier et au deuxième tour. Nous partageons le même constat au sein de la majorité : l'écologie et le social ne peuvent pas aller l'un sans l'autre.

Conscients des enjeux environnementaux, nous agissons donc collectivement pour la protection de la biodiversité et pour garantir l'accès à une alimentation saine et à un environnement non pollué en renforçant la végétalisation, la réduction des déchets, l'isolation des logements, en rénovant des lieux accueillant du public, en favorisant les mobilités douces et en soutenant la proximité de lieux culturels, sportifs et de loisirs accessibles, nous souhaitons donner au 13^{ème} une trajectoire exemplaire à la fois conviviale, solidaire et responsable vis-à-vis des générations futures.

Enfin, nous n'oublions pas que ce début de mandat s'inscrit dans un contexte politique national et international anxiogène. Je ne doute pas que notre nouveau conseil d'arrondissement sera digne du moment en résistant à l'ostracisme et au repli sur soi. La protection et l'épanouissement de chaque individualité au sein de la collectivité seront notre boussole.

Applaudissements.

M. Christophe HENOCQ : Merci, Madame LACOMBE. Maintenant, la parole est à Madame Johanne KOUASSI.

Johanne KOUASSI : Mesdames, messieurs, chers collègues, permettez-moi tout d'abord de saluer chacune et chacun d'entre vous, et de vous féliciter pour votre élection. Si vous me le permettez, j'aimerais également avoir une pensée particulière, amicale et chaleureuse pour celles et ceux qui ne sont plus élus pour cette nouvelle mandature qui s'ouvre. Je pense en particulier à Danièle SEIGNOT, Éric OFFREDO, Wilfried BÉTOURNÉ et Philippe MOINE qui ont œuvré pour notre arrondissement avec passion et sens de l'intérêt général.

Je salue évidemment également les nouveaux élus, visages du renouvellement de notre assemblée, et leur souhaite la bienvenue.

Les 15 et 22 mars derniers, les Parisiennes et Parisiens se sont exprimés. Ils ont voté pour une large majorité d'entre eux pour le Projet parisien, porté par Emmanuel GRÉGOIRE. Le projet de la gauche et des écologistes, fruit de la large union conclue entre le parti socialiste, EELV, Place publique, La gauche républicaine, et le parti communiste. Une union de la gauche historique qui fait particulièrement sens quand on voit la facilité qu'ont la droite et l'extrême droite à avancer ensemble partout en France, et désormais également à Paris.

Dans le 13^{ème} arrondissement, cette belle union a été conduite par notre maire Jérôme COUMET et portée par une dynamique militante incroyable. Je souhaite d'ailleurs adresser nos remerciements les plus sincères à toutes celles et tous ceux qui ont fait vivre cette magnifique aventure humaine qu'a été la campagne des municipales.

Ce premier conseil de la mandature est empreint d'une émotion particulière, parce qu'il vient après une victoire dès le premier tour de la liste Le 13^{ème} est à vous, menée par Jérôme COUMET. Je tiens à le souligner : le 13^{ème} arrondissement est le seul à avoir élu dès le premier tour un maire de gauche. Cette victoire vient récompenser le travail quotidien d'une équipe municipale et en premier lieu, celui de son maire que les habitants eux-mêmes appellent facilement par son prénom Jérôme. S'il y a d'un côté ceux qui se contentent de parler et de l'autre, ceux qui agissent, Jérôme COUMET appartient définitivement à la deuxième catégorie. Il est de ceux qui agissent.

Nous avons la chance d'avoir un maire toujours dans l'action, aux côtés de ses habitants. On parle de l'hyper proximité. Le mot semble nouveau, mais dans notre 13^{ème}, Jérôme COUMET l'a toujours incarné. Des fêtes d'écoles aux restaurants Émeraude, en passant par les manifestations sportives avec les parents pour défendre l'école publique et à la rencontre des locataires pour accompagner les réhabilitations du parc social, Jérôme COUMET est un maire que l'on voit souvent, que l'on voit partout. À croire que ses journées font plus de 24 heures.

Depuis que je connais notre maire, et cela fait quelques années maintenant, je ne l'ai jamais vu indifférent à ce qui pouvait lui être dit, jamais résigné et jamais blasé. Il se bat encore et toujours pour notre arrondissement et ses habitants. Jérôme COUMET est aussi un maire dont la parole a de la valeur. Sa maxime en politique, partagée avec Lionel JOSPIN, « Dire ce que l'on va faire et faire ce que l'on a dit. » Notre maire est attaché, tant dans ses paroles que dans ses actes, à cette vérité qui est l'essence même du respect des habitantes et des habitants.

Dans l'identité du 13^{ème} arrondissement, qui pour beaucoup a des allures de beau et doux village, on retrouve ce que Jérôme COUMET a eu à cœur de cultiver : la convivialité et surtout, la fraternité. Réunir toutes les générations autour d'un grand banquet sous le métro aérien, il fallait oser.

Il faut aussi une volonté politique pour faire de la mairie notre maison commune au sens propre du terme. Un lieu où tout le monde a sa place en y accueillant régulièrement les enfants et les familles, les seniors, en y célébrant les cultures du monde avec Arabesque, les célébrations du Nouvel An lunaire, ou encore la semaine italienne. En y rendant hommage à des artistes qui ont forgé notre imaginaire collectif comme David BOWIE ou Renaud. Faire société ensemble, cela passe aussi par tous ces moments, et nous en avons en ce moment plus que jamais besoin.

Les électeurs ne s'y sont pas trompés : ils reconnaissent les grandes qualités de notre maire, Jérôme COUMET, la volonté politique, le sens de l'action, la droiture et l'humanité. C'est tout cela aussi qui explique la large victoire dans ces élections.

Dans la logique du choix fait par les habitants dans les urnes le 15 mars dernier, j'ai l'honneur de proposer

la candidature de Jérôme COUMET comme maire du 13^{ème} arrondissement.

Applaudissements.

M. Christophe HENOCQ : Merci, Madame KOUASSI. Nous allons maintenant procéder au vote à bulletin secret. Il y a un isoloir ici, si vous le désirez. Vous avez normalement une chemise « Élection du maire d'arrondissement » avec trois enveloppes. Étant donné que le seul candidat est Jérôme COUMET, vous avez un bulletin imprimé avec son nom dessus, ainsi que des bulletins blancs. Ensuite, j'appellerai les secrétaires de séance pour venir participer au dépouillement. L'urne va venir à vous.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Il est procédé au dépouillement.

Nombre de votants : 42.

Nombre d'enveloppes : 42.

JEROME COUMET : 35 VOIX

BULLETINS BLANCS ET NULS : 7

Jérôme COUMET est élu maire du 13^{ème} arrondissement de Paris.

Applaudissements.

M. LE MAIRE : Mesdames messieurs les élus, et je salue tout particulièrement les nouvelles et nouveaux élus, chers amis. Tout d'abord, je souhaite vous remercier pour votre confiance. Je tenais à vous dire quelques mots. Vous savez que je me livre assez peu, personnellement, mais je vais ajouter dans cette première allocution quelques mots plus personnels, si vous me le permettez.

Vous le savez, ce n'est pas la première fois que je vis ce moment solennel pour un début de mandat, mais je dois vous avouer que je garde à la fois l'envie et l'émotion intactes. Tout d'abord, l'envie de comprendre les grandes évolutions de notre société, l'envie d'accompagner les changements de notre 13^{ème}, en lien avec ses évolutions, l'envie de faciliter la vie de ses habitants et l'envie de servir avec humilité.

L'émotion pour entamer cette nouvelle mandature est peut-être même plus grande encore. Car, dans un contexte politique très instable, j'ai été élu, nous avons été élus dès le premier tour, malgré les 10 autres listes que nous avons face à nous. Le 13^{ème} est même la plus grande ville de France qui s'est trouvée dans cette situation, avec une élection dès le premier tour. Cela me touche, car c'est sans doute un projet qui a recueilli ces suffrages, mais c'est aussi le fruit de notre travail collectif.

D'ailleurs, il y a une phrase que j'ai pu entendre très régulièrement pendant la campagne : « Merci pour ce que vous faites pour le 13^{ème}. » Je me suis posé beaucoup de questions. Parce que je ne sais pas, finalement, sur quoi cette phrase est assise précisément, sur quel projet, sur quelle rénovation, sur quelle action. Mais elle représente un véritable défi : celui auquel nous allons devoir faire face dès aujourd'hui : ne pas perdre cette dynamique positive pour notre arrondissement.

Si j'emploie le « nous », c'est parce que ce travail est d'abord un travail collectif. C'est un travail conduit par l'impulsion d'un maire sans doute, mais d'abord un travail collectif. Nous avons, avec opiniâtreté, voulu tenir tous nos engagements, au moins une très grande majorité d'entre eux. J'en faisais la comptabilisation régulière. Nous étions sur tous les fronts. Nous avons essayé d'améliorer le 13^{ème} sur tous les plans, y compris des sujets comme la santé ou la sécurité (des domaines où l'État nous a parfois fait défaut). Ces instants particuliers que nous vivons aujourd'hui sont aussi pour moi l'occasion de me retourner vers le passé et de citer très simplement, un peu rapidement, plusieurs personnes qui ont compté et que je veux ici remercier. Parmi ces personnes, il y a Lionel JOSPIN, c'est malheureusement d'actualité. Car oui, je fus

un jour Jospiniste, il y a de cela quelques années, pour ne pas dire de nombreuses années, alors que j'étais lycéen à Claude MONET. Je pense à sa droiture et à la solidité de ses convictions.

Je pense également à Serge BLISKO, qui m'a passé le flambeau. C'était un signal fort, je veux le saluer. Je veux également saluer Jean-Marie LE GUEN qui m'a beaucoup appris, car il a le talent particulier de regarder les objets en trois dimensions et de trouver des propositions et des solutions créatives et originales. Il m'a appris à penser autrement. Avec lui, j'ai eu notamment la chance de travailler sur le programme pour Paris et de préparer l'alternance par un travail de fond. C'était, je vous le dis ici, assez exaltant.

Une autre personne qui a compté pour moi, évidemment, c'est Bertrand DELANOË. Par son sens de l'intérêt général, son courage, sa vision, il a su faire de Paris une Capitale plus ouverte, plus solidaire et plus audacieuse. Il a profondément transformé notre ville et a marqué durablement la vie de ses habitants. Il m'a fait le plaisir et l'honneur de venir pour me soutenir durant la campagne. J'ai pu, à cette occasion, lui exprimer toute ma reconnaissance. Je veux bien évidemment aussi saluer Anne HIDALGO, qui a donné au 13^{ème} les moyens de son développement, ces dernières années. Je crois que la postérité retiendra son action notamment sur l'adaptation de la ville au réchauffement climatique.

Je souhaite aussi remercier tous mes collaborateurs et notamment les plus proches, je pense notamment à Sophie, Benjamin et à Éric qui a su « tenir la baraque » comme on dit, pendant que nous étions sur le terrain.

Plus largement, je remercie toutes celles et tous ceux qui au sein de l'équipe, ont œuvré pour la transformation du 13^{ème}. Je veux saluer les adjoints qui m'ont accompagné dans les précédentes mandatures et qui ne poursuivront pas la route avec nous. Et, plus personnellement, je veux remercier ma fille Romane, ma compagne, mon petit Sandro qui ne m'ont pas beaucoup vu durant cette période intense. À la maison, je le dis avec humilité, l'égalité femme-homme n'était pas tout à fait au rendez-vous ces derniers mois. Je veux remercier chaleureusement Émilie pour tout cela.

Des sacrifices, je sais qu'il y en aura d'autres. C'est le propre d'une activité politique intense. Mais je garderai des plages horaires sacralisées qui seront consacrées à ma famille et à mon jeune fils. Je veux le voir grandir. Cela n'enlèvera en rien à mon engagement pour le 13^{ème}.

Venons-en maintenant aux défis qui nous attendent, et ils sont nombreux. Ils seront parfois davantage parisiens. Le nouveau maire de Paris, Emmanuel GRÉGOIRE, ne sera pas un procrastinateur. Il respectera sa parole et a tenu à en donner le signal avec un premier conseil de Paris extraordinaire. Quatre sujets y seront traités : la protection et les temps de l'enfant à l'école, la lutte contre la spéculation et les logements inoccupés avec la mise en place d'une brigade de protection des logements, le sans-abrisme à Paris avec la mise en place du Plan zéro enfants à la rue et enfin l'avenir du Parc des Princes et la reprise des discussions avec le PSG qui s'impose comme un sujet d'actualité.

Je pense que ces intitulés parlent d'eux-mêmes et réaffirment la volonté de tenir les engagements pris devant les Parisiennes et les Parisiens.

Quant à nous, ici dans le 13^{ème}, nous avons porté un programme très ambitieux. Je compte bien tenir un certain nombre d'engagements dès cette année. Pour réussir, chaque année, chaque mois, chaque jour sera utile. Je veux affirmer ici que je n'ai jamais mis entre parenthèses l'activité municipale, même au plus fort de la campagne. Le suivi du quotidien, mais aussi le suivi des projets, a toujours fait partie de mon activité journalière. Je compte bien avancer dans les prochains mois sur l'extension de la piscine de la Butte-Aux-Cailles, sur la Maison Sport-Santé, sur l'ouverture de nouveaux centres de santé secteur 1, sur l'aménagement de la Petite-Ceinture, sur les rénovations thermiques, sur la création de nouveaux logements et sur bien d'autres sujets essentiels.

À présent, je souhaite m'adresser aux élus. Mes premiers mots iront aux élus de l'opposition. L'élection au premier tour laisse davantage de place à l'opposition, en tout cas ceci leur permet de disposer de davantage de représentants. C'est ainsi, c'est mécanique. Je m'en réjouis. À vous de nous aiguillonner, de nous critiquer, je l'espère de la façon la plus constructive, c'est ce que vous avez affirmé, et à nous de vous respecter. Je l'ai toujours fait, cela restera le cas.

À présent, je souhaite m'adresser aux élus de la majorité municipale. Nous formons une belle équipe

plurielle, rassemblée et aussi très renouvelée. Une équipe qui va mettre le pied à l'étrier d'une nouvelle génération. Certains parmi vous sont très jeunes. Je n'ai pas eu cette chance, il m'a fallu 20 ans de fort engagement et de fort militantisme avant de devenir élu. Ce qui ne m'a pas empêché d'ailleurs à l'époque d'être le plus jeune maire d'arrondissement, à mes 40 ans. L'époque a changé, je m'en réjouis. C'est une opportunité pour vous. Nous avons besoin de votre élan, de votre enthousiasme pour toucher de nouvelles générations. Tous ces nouveaux adjoints et adjointes ont des statuts très différents. Tous représentent la belle mixité et la diversité de notre 13^{ème}. On le dit souvent : un élu est un citoyen exemplaire, un citoyen digne qui agit par dévouement, qui doit rester maître de son comportement et toujours respectueux face aux habitants, même si certains d'entre eux peuvent être assez véhéments. Je pense notamment aux réseaux sociaux. Mais je suis persuadé que cette belle équipe saura le faire, qu'elle sera rigoureuse et qu'elle saura affronter les chocs puissants qui nous attendent.

Je ne vous apprend rien en vous disant que le contexte est complexe et que nos défis seront nombreux : la crise économique et ses retentissements qui seront évidemment très forts, à la fois sur notre collectivité comme sur le pouvoir d'achat, on en parle tous les jours en ce moment aux actualités, la crise du logement, les guerres, le climat. Personne ne sait dire aujourd'hui ce qu'il adviendra après les présidentielles. Mais j'ai confiance en chacune et chacun de vous, en vous toutes et tous. Je vous promets d'être très attentif à la cohésion de notre équipe.

Reste à chacune et à chacun de trouver sa place et d'œuvrer collectivement à l'amélioration de notre 13^{ème} et à l'accompagnement de ses habitants.

À présent, au travail !

Applaudissements.

13202606 Détermination du nombre d'Adjoints au Maire du 13^{ème} arrondissement

M. LE MAIRE : Nous allons passer à la détermination du nombre d'adjoints au maire du 13^{ème} arrondissement.

Conformément aux dispositions prévues par les articles L2511-25, je rappelle que le nombre d'adjoints ne peut excéder 30 % du total des membres du conseil d'arrondissement, sans toutefois être inférieur à 4 ni supérieur à 12, soit 12 adjoints au maximum dans le 13^{ème} arrondissement. Par ailleurs, ce nombre maximum peut être dépassé pour permettre la création de postes d'adjoints chargés de quartier, sans toutefois que leur nombre puisse excéder 10 % de l'effectif total du conseil d'arrondissement, soit 4 adjoints supplémentaires.

Je vous propose d'arrêter le nombre d'adjoints au maire du 13^{ème} à 16 et de voter à main levée, sauf si 1/3 des conseillers demandent un vote à bulletin secret. Apparemment, le vote à main levée ne pose pas de problème.

POUR : 35

CONTRE : 3 LFI (MME LAVILLE, MM. PRUDHOMME ET QNOUCH)

ABSTENTION : 1 (MME MALEK AHMADI)

NPPV : 3 LR (MME OLLIE, MM. OLIVIER ET SHOUKRY)

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

13202607 Election des Adjoints au Maire du 13^{ème} arrondissement

M. LE MAIRE : Nous passons à l'élection des adjoints au maire du 13^{ème}. Je rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Les listes sont composées alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité

relative. En cas d'égalité de suffrage, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus, selon les articles L2122 du CGCT.

Je vous invite maintenant à déposer vos listes éventuelles de candidats aux fonctions d'adjoints au maire. Est-ce qu'il y a d'autres listes que celle que vous avez trouvée dans votre dossier ? Je ne vois pas d'autre demande formulée. Une seule liste de candidats a été posée : il s'agit de la liste composée d'Aïmane BASSIOUNI, de Bérangère AÏCHOUN BAPTSITE, d'Alexandre COURBAN, de Coralie DECLERCQ, de Florent GAUTIER, de Sylve DENIZET, de Mathis GROSSNICHEL, de Seindé DOUCOURE, Kais IDRIS, Agathe GAUTHERON, Erwan LE BIHAN, Ghislaine GUESSOUS, Zoé SALARIS, Morgane LACOMBE, Serge TOKA et Marie-José RAYMOND-ROSSI.

Nous allons procéder au vote, avec les mêmes modalités que précédemment. Une urne va circuler. J'invite nos deux plus jeunes membres de la séance à se mettre au travail. Vous avez les bulletins dans vos dossiers. Nous allons rapidement procéder au vote et au dépouillement.

Après cette élection, nous lirons la charte de l' élu local, qui a également été lue en conseil de Paris. Évidemment, un petit pot sera offert à l'issue de ce conseil un peu particulier. Je réunirai la majorité municipale durant une dizaine de minutes pour lancer les activités municipales - c'est une obligation - et notamment les permanences de mariages et de sécurité. Nous vous retrouverons évidemment pour le pot.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Il est procédé au dépouillement.

Nombre de votants : 42.

Nombre d'enveloppes : 42.

POUR LA LISTE CONDUITE PAR AÏMANE BASSIOUNI : 35

BULLETINS BLANCS ET NULS : 7

LA LISTE EST ELUE À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS

M. LE MAIRE : Il y a 35 voix pour la liste conduite par Aïmane BASSIOUNI. Vous êtes maintenant adjointes et adjoints.

Applaudissements.

M. LE MAIRE : Mes chers collègues, il nous reste deux choses à effectuer et je vous présenterai individuellement avec vos responsabilités. Je pense qu'il est important que chacun soit au courant des responsabilités que vous assumerez. Je vais commencer par lire la charte de l' élu local. L'article L1111-12 du Code général des collectivités territoriales de la CGT l'a ainsi écrit.

« Les élus locaux sont membres des conseils élus au suffrage universel pour administrer librement les collectivités territoriales, dans les conditions prévues par la loi, ainsi que les élus des arrondissements de la Ville de Paris et des communes de Lyon et de Marseille.

Tout mandat local se distingue d'une activité professionnelle et s'exerce dans des conditions qui lui sont propres.

Il se traduit par des droits et des devoirs prévus aux articles L.1111-13 et L.1111-14. Ces dispositions constituent la charte de l' élu local.

Article L1111-13 du CGCT. Dans l'exercice de son mandat, l' élu local s'engage à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité ainsi que les lois et les symboles de la République.

L' élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité. Dans ce cadre, il poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

L' élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts réprimé par la loi. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l' élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

L' élu local s'engage à ne pas utiliser à d'autres fins les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions.

Dans l'exercice de ses fonctions, l' élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel.

L' élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances dans lesquelles il a été désigné.

Issu du suffrage universel, l' élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et des décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

L' élu local déclare, dans un registre tenu par la collectivité territoriale, les dons, avantages et invitations d'une valeur qu'il estime supérieure à 150 euros dont il a bénéficié en raison de son mandat.

Ne sont pas soumis à cette obligation déclarative les cadeaux d'usage et les déplacements effectués à l'invitation des autorités publiques françaises ou dans le cadre d'un autre mandat électif.

Article L1111-14 du CGCT. Les élus locaux peuvent bénéficier du versement d'une indemnité pour l'exercice effectif de leurs fonctions électives et de la prise en charge des frais exposés dans ce cadre, dans les conditions prévues par la loi.

Les élus locaux sont affiliés, pour l'exercice de leur mandat, au régime général de la sécurité sociale dans les conditions définies à l'article L.382-31 du Code de la sécurité sociale et à des régimes spéciaux définis par le présent code.

Les élus locaux bénéficient, à l'occasion de leurs fonctions, d'une protection organisée par la collectivité territoriale, conformément aux règles fixées par le Code pénal, les lois spéciales et le présent code.

Le droit à la formation est reconnu aux élus locaux. Il s'exerce dans les conditions fixées par le présent code.

Toute personne titulaire d'un mandat local bénéficie, dans des conditions prévues par la loi, de garanties accordées dans l'exercice du mandat et à son issue et permettant notamment de concilier celui-ci avec une activité professionnelle ou la poursuite d'études supérieures.

Tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes mentionnés à l'article L.1111-13.

Un décret en Conseil d'État détermine les modalités et les critères de désignation des référents déontologues. »

Je vais maintenant annoncer les différentes responsabilités de chacune et de chacun. Je vais leur demander de se lever. Je vous indique que j'ai souhaité que chaque conseiller de Paris et conseiller de la majorité soit pourvu d'une responsabilité particulière. Tous les élus de la majorité ont d'une certaine manière une forme de délégation.

Je vais commencer par les adjoints, bien entendu, que nous venons d'élire.

- Aïmane BASSIOUNI, premier adjoint au maire, en charge du sport, des finances, de la territorialisation et de la coordination des grands projets.
- Bérangère AÏCHOUN BAPTISTE, adjointe au maire en charge de la petite enfance et des familles.
- Alexandre COURBAN, adjoint au maire en charge de la culture et délégué au conseil de quartier Masséna Jeanne-d'Arc.
- Coralie DECLERCQ, adjointe au maire en charge des seniors et de l'intergénérationnel.
- Florent GAUTIER, adjoint au maire en charge de la vie associative et des services publics de proximité.
- Sylve DENIZET, adjointe au maire en charge de la démocratie participative des conseils de quartier et de la condition animale.
- Mathis GROSSNICKEL, adjoint au maire en charge des espaces verts, de l'agriculture urbaine et de la Bièvre.
- Seindé DOUCOURE, adjointe au maire en charge de la propreté, de la réduction des déchets et de l'économie circulaire.
- Kais IDRIS, adjoint au maire en charge de l'animation des quartiers et de l'intégration.

- Agathe GAUTHERON, adjointe au maire en charge de la ville et de l'alimentation durable, des enjeux climatiques et de l'économie sociale et solidaire.
- Erwan LE BIHAN, adjoint au maire en charge de la jeunesse et délégué aux conseils de quartiers Butte-Aux-Cailles, Daviel, Boussingault.
- Ghislaine GUESSOUS, adjointe au maire en charge de l'accessibilité, de l'inclusion et des personnes en situation de handicap.
- Zoé SALARIS, adjointe au maire en charge de l'égalité femme homme, de la lutte contre les discriminations et des LGBTQI+ phobies.
- Morgane LACOMBE, adjointe au maire en charge de la santé, de la santé environnementale et déléguée au conseil de quartier Croulebarbe.
- Serge TOKA, adjoint au maire en charge du second degré de la mémoire des anciens combattants et délégué au conseil de quartier BiblioSeine.
- Marie-José RAYMOND-ROSSI, adjointe au maire en charge des relations avec les bailleurs sociaux et de l'habitat.

J'en viens aux délégations des conseillères et conseillers de Paris.

- Jean-Noël AQUA, conseiller de Paris délégué à la recherche et aux universités.
- Annah BIKOULOLOU, déléguée à la vie étudiante pour ce qui concerne le 13^{ème}, adjointe au maire de Paris.
- Antoine GUILLOU, adjoint au maire de Paris et délégué à l'urbanisme et à l'architecture pour le 13^{ème}.
- Rym KARAOUN-GOUEZOU, déléguée au commerce, à l'artisanat et au tourisme.
- Johanne KOUASSI, adjointe au maire de Paris et déléguée pour ce qui concerne le 13^{ème} aux affaires scolaires, éducation premier degré et aux relations avec la Caisse des écoles.
- Marie-Pierre MARCHAND, déléguée à la politique de la ville.
- Tom ROUFFIO, délégué à l'emploi et au développement économique.
- Juliette SABATIER, déléguée aux solidarités et à la lutte contre l'exclusion.
- Daniel TRAN, délégué à l'espace public, à la voirie, aux mobilités, au plan piéton et aux relations internationales.

J'en viens maintenant aux conseillers d'arrondissement.

- Marie ATALLAH, déléguée à l'insertion professionnelle. Je la félicite d'ailleurs pour son entrée au conseil régional Île-de-France.
- Vincent BOULET, délégué aux échanges culturels internationaux.
- Emmanuel DIALLO, délégué aux relations avec les communes limitrophes et aux portes du 13^{ème}.
- Valentine DUONG, déléguée aux familles monoparentales.
- Stéphane FERRIER a accepté de poursuivre ses responsabilités de manière bénévole. Il n'est pas formellement adjoint, mais il en a tout à fait les fonctions puisqu'il est chargé d'une grosse délégation qui est la sécurité, la prévention la nuit et les chartes. Il est au passage co-président du Groupe socialiste et apparenté.
- Marie-Dominique GASNIER, déléguée aux innovations citoyennes et à l'accès au numérique pour toutes et tous.
- Christophe HENOCQ, délégué à l'université populaire et à la culture scientifique.
- Jungmyung LIM, délégué à l'accès au droit.
- Rajah ZAGHDOUD, déléguée à la protection de l'enfance.

Bravo à toutes et à tous. Ce sont de lourdes responsabilités.

Applaudissements.

M. LE MAIRE : Merci beaucoup de les saluer. C'est un moment évidemment très émouvant, notamment pour les nouvelles et nouveaux élus. Je vais, comme je l'ai indiqué, inviter d'abord les adjoints à me rejoindre auprès de la table afin que je leur remette leur écharpe, puisque cela fait partie des fonctions nouvelles. Je vais réunir la majorité municipale très rapidement pour lancer le nouveau fonctionnement de la municipalité. Je vous donne rendez-vous au pot, qui est ouvert. On viendra vous retrouver, cher public, d'ici une petite dizaine de minutes. Merci à vous.

Applaudissements.

La séance est levée à 12h25.

M. Zoé SALARIS



Adjointe au Maire

M. Mathis GROSSNICKEL



Adjoint au Maire

M. Jérôme COUMET



Maire du 13^e arrondissement